

Nous invitons tous les agents de la collectivité à venir
débattre, lors d'une assemblee générale du personnel,
de la position et des actions à mener pour regagner du
pouvoir d'achat et vivre dignement !!!

Les syndicats CGT et FO demandent le droit de déléguer l'ensemble des salariés de la ville pour
la catégorie C, dont le taux d'étalement à la traite, d'une partie par rapport à la perte
de pouvoir d'achat, entre 2014 et 2017 ne dépasse donc pas 10% au total.
Le syndicat CGT et FO demandent le droit de déléguer l'ensemble des salariés de la ville pour
l'assemblée générale et régularisation à la fin de cette dernière depuis 2009.

Pour nos organisations syndicales, il nous semble
logique et souhaitable que le nivellement se fasse du
bas vers le haut, et non pas le contraire !!!

D'après l'importance de l'agent dans les fonctionnalités secondes selon les catégories A et B, il
est devenu indispensable de pouvoir décliner d'autant plus les droits de
négociation aux agents, à nous et approuver le dialogue de fond dans toutes les instances de
négociation.

ENTRE COLLABORATION ET COLLABORATEURS !!!

